

Seul le prononcé fait foi

A l'occasion de cette délibération concernant l'adoption du projet de schéma départemental de coopération intercommunale élaborée par le Préfet de l'Orne, un certain nombre d'interrogations subsiste.

Pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Bel, nouveau Président du Sénat lors du congrès des Maires de France (le 24 novembre dernier), « c'est avec pragmatisme et sans esprit partisan » que nous souhaitons les formuler, compte tenu de l'importance des enjeux.

En l'état actuel des informations dont nous disposons, la CUA passerait suivant ce nouveau schéma de 19 à 39 collectivités a minima ... Ce chiffre évoluera dans les jours à venir ... Si cette évolution devait se confirmer, nous ne pourrions que nous féliciter de ce pouvoir d'attractivité de notre CUA, de la confiance des communes et de leurs élus démontrée à l'occasion de cette adhésion.

Pourtant, cette arrivée massive de collectivités suscite un certain nombre de questions.

1) En tout premier lieu, c'est la problématique de la future gouvernance de cette nouvelle assemblée. Si nous osions un parallèle avec l'Union Européenne : à 12 c'était jouable, à 27 c'est plus compliqué ! Cette 1^{ère} interrogation en induit une autre du point de vue des alençonnais : quid de la présidence de la CUA ?

Actuellement, M. le Maire, vous assumez ce rôle car Alençon est majoritaire en terme de représentants, mais dans sa nouvelle configuration le Code Général des Collectivités Territoriales (L5215-40-1) est parfaitement clair, une commune ne peut détenir plus de la moitié des sièges. A l'hémorragie démographique que subit notre collectivité, s'ajoutera donc une donnée réglementaire importante. Même si je ne doute pas, M. le Maire, que dans un 1^{er} temps cette présidence vous échoit ... plus tard, je sais que lorsque la présidence de l'intercommunalité est assurée par un élu autre que celui de la principale commune membre, ce qui est plausible, c'est souvent très compliqué ...

2) En second lieu, avec ce nouveau périmètre ainsi défini, cela va bouleverser les pratiques financières et budgétaires. Nous changeons d'échelle. Actuellement, pour l'essentiel, les communes membres de la CUA sont des communes urbaines et périurbaines. Avec l'arrivée massive de communes appartenant à un espace plus rural, avec une autre vision des services publics, avec d'autres besoins, une pratique forcément différente de celles actuellement gérées par les services de la CUA, ces adhésions vont bouleverser les services et cela aura inévitablement des incidences financières ...

Vous venez de préciser lors de la présentation de ce dossier que le cabinet d'étude que vous avez mandaté, ainsi que les services de l'Etat, vous ont transmis des informations financières. A ce jour, nous ne les avons pas !

Quoi qu'il en soit, compte tenu de l'évolution prévisible du nombre de communes susceptibles d'adhérer -toutes ne s'étant pas encore prononcées- ce ne sont par définition que des informations parcellaires qui donneront quelques indications. De toute façon, elles seront

largement insuffisantes, aux yeux des représentants d'Alençon que nous sommes, pour avoir une vision pragmatique et rationnelle.

Or, je vous rappelle, chers collègues, que même si nous ne serons plus majoritaires en terme de population, les alençonnais resteront les principaux contributeurs du futur budget de la nouvelle CUA, eu égard aux bases de nos impositions !!!!!

3) En 3^{ème} lieu, vous le savez, nous le savons, les finances de la CUA sont exsangues. L'arrivée de nouvelles communes, même si cela se traduira par des transferts de ressources liées aux transferts de compétences, générera à terme des coûts supplémentaires (fonctionnement + investissement) qui devront être supportés par l'ensemble des populations. Sans vouloir vous faire un procès d'intention, en espérant me tromper, je crains une nouvelle augmentation des taux d'imposition de la CUA.

Pour résumer, M. le Maire, il ne s'agit pas pour nous de bloquer ce processus d'intégration, et si l'idée d'un grand Alençon se dessine pour les générations futures -ce dont nous nous réjouissons- il nous faut aussi répondre aux interrogations présentes afin de ne pas être confrontés aux mêmes dilemmes (toutes proportions gardées) auxquels les gouvernements européens doivent faire face : que la machine se grippe dans le contexte économique actuel. Voilà pourquoi nous nous abstiendrons sur le vote de cette délibération.

Nous serons dans les mois à venir très attentifs aux réponses que vous pourrez apporter aux légitimes interrogations des alençonnais. Cette nouvelle CUA va évoluer. Elle s'adaptera, nous n'en doutons pas, mais faut-il encore pour qu'elle remplisse pleinement son rôle à l'égard des populations, toutes origines confondues (urbaine, périurbaine, rurale), que nous ayons suffisamment vu en amont les problématiques qu'elle soulève actuellement afin que cela ne nous conduise pas à un blocage politique (au sens noble du terme) et financier, voir à une impasse tout court ...